

Votants : 89

Convocation du Conseil de Communauté :

le 6 décembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 17 décembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2013

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION– MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'IMPRESSION POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES PAR LA PASSATION D'UN ACCORD CADRE ET D'UN MARCHÉ POUR L'ACQUISITION ET LA MAINTENANCE D'UN PARC PHOTOCOPIEURS

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Maryvonne ARDOUIN à Chantal BARRE, Blanche BAMANA à Jean-Louis SIMON, Pilar BAUDIN à Jacques TAPIN, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Elsie COLAS à Geneviève GAILLARD, Annie COUTUREAU à Hüseyin YILDIZ, Didier DAVID à Alain PARROT, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anita JAGOUX à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Aurélien MANSART à Michel GENDREAU, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORSTEL, Françoise TALBOT à Christiane PINEAU, Francis THIBAUDAULT à Serge MORIN

Titulaires absents suppléés :

Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Gérard GIBAUT

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C65-12-2013-DE Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013
--

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DECEMBRE 2013

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'IMPRESSION POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES PAR LA PASSATION D'UN ACCORD CADRE ET D'UN MARCHE POUR L'ACQUISITION ET LA MAINTENANCE D'UN PARC PHOTOCOPIEURS

Monsieur **Joël BOURCHENIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le parc actuel d'impression de la CAN se compose de 120 imprimantes, soit 1 imprimante pour 3 utilisateurs et de photocopieurs en location dont les dates d'échéance s'échelonnent entre fin 2013 et septembre 2015.

Afin de mieux maîtriser les coûts d'impression, il est envisagé de mettre en place des pôles d'impression et de réduire le nombre d'imprimantes locales. Le projet prévoit l'acquisition d'1 photocopieur noir et blanc pour environ 12 personnes et un couleur pour environ 40 personnes soit pour l'ensemble des sites actuels, un parc de 33 photocopieurs.

Ces photocopieurs seront multifonctions : copies, impressions, scans, fax, authentification par badge ou clé, agrafage multi positions.

Ils seront implantés sur les sites suivants :

Marcel Pagnol - Pépinière d'Entreprises - Ateliers Communautaires - Centre aquatique de Chauray - Piscine de Mauzé - Musée d'Agesci - STEP de Goilard - Ecole de musique de Chauray - Médiathèque d'Echiré - Médiathèque de Villiers en Plaine - Médiathèque centrale - Conservatoire de Danse et Musique - Ecole Arts plastiques.

Ce projet inclut l'acquisition de matériel, les logiciels de gestion et prestations s'y afférant ; à savoir : la mise en œuvre, le transfert de compétence auprès des utilisateurs, ainsi que la maintenance sur une période de cinq ans.

Pour répondre à ces besoins ainsi qu'à l'apparition dans les deux ans à venir de besoins aujourd'hui non identifiés, tout en maintenant l'unité de gestion nécessaire particulièrement en terme de logiciels, il est envisagé de mettre en place simultanément :

- Un accord cadre mono attributaire pour l'acquisition (logiciels et prestations associées incluses) et la maintenance de tous types de photocopieurs pour la CAN, d'un montant maximum de 450 000 € HT.
- Un marché subséquent pour l'acquisition (logiciels et prestations associées incluses) et la maintenance des photocopieurs décrits plus haut, d'un montant estimé de 380 000 € HT, inclus dans le montant maximum de l'accord cadre.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131216-C65-12-2013-DE
Date de télétransmission : 19/12/2013
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition de ce parc de systèmes d'impression,
- Autoriser la Présidence à signer l'accord cadre ainsi que le marché subséquent décrits ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Joël BOURCHENIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131216-C65-12-2013-DE
Date de télétransmission : 19/12/2013
Date de réception préfecture : 19/12/2013